

Comment s'inscrire en BTSA à l'Institut de Genech pour la rentrée 2019 ?

Les inscriptions dans l'Enseignement Supérieur se font par le biais d'un site internet unique. Vous trouverez ci-après les différentes étapes pour vous inscrire en BTSA à l'Institut de Genech.

1^{ère} étape : Information

À partir du 20 décembre 2018 : **Ouverture du portail et de son espace d'information**

www.parcoursup.fr

Il vous est fortement conseillé de consulter le site pour vous familiariser avec le contenu et l'ensemble de la procédure. Vous pouvez vous informer sur les formations, leur contenu, les lieux de formation...

Le guide du candidat est également consultable en ligne. N'hésitez pas à consulter les « tutos vidéos » pour l'utilisation du site et son fonctionnement.

Le samedi 19 janvier 2019 : **Journée d'information post-bac à l'Institut de Genech**

Venez y rencontrer les responsables des filières BTSA Analyse, Conduite et Stratégies de l'Entreprise Agricole, Aménagements Paysagers, Productions Horticoles, Productions Animales et Agronomie, Productions Végétales. Les rendez-vous sont à prendre auprès de Emilie DESREUMAUX au 03.20.84.27.31 ou par mail e.desreumaux@institutdegenech.fr

2^{ème} étape : Inscription et constitution des dossiers d'inscription numériques

Avant de commencer votre inscription, vous devez vous munir de :

- Une adresse électronique valable
- Votre n° INE (10 chiffres + 1 lettre)

Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous seront attribués. **Notez et conservez ces identifiants jusqu'à la fin de la procédure.**

Du 22 janvier au 14 mars 2019 (18h) : **Saisie des vœux**

Vous pouvez formuler au maximum 10 vœux (avec possibilité de vœux multiples – Un vœu multiple comptant pour un seul vœu parmi les 10 possibles).

Il est indispensable de formuler au moins 6 vœux.

Chaque vœu devra être motivé dans la rubrique « projet de formation motivé » : vous devrez rédiger un paragraphe, au regard des caractéristiques de la formation expliquant pourquoi vous souhaitez vous inscrire et quels sont vos atouts pour suivre cette formation (projet professionnel, domaine d'activité futur, les acquis...)

Le samedi 16 mars 2019 : **Journée Portes Ouvertes à l'Institut de Genech**

Venez y rencontrer les responsables des différentes BTSA ACSE, AP, PH, PA, APV.

Avant le 3 avril 2019 : **Validation des vœux et complément de dossier**

Vous devez compléter vos dossiers (saisies des notes, motiver vos vœux, ...) et valider sur le site chacune de vos demandes.

Aucune demande de réservation de chambre à l'internat n'est à établir avant la réponse définitive d'acceptation de l'étudiant courant juin.

| |
|---|
| 4^{ème} étape : Proposition d'admission et réponse des candidats |
|---|

Mi-mai 2019 : **Phases de proposition d'admission**

Connectez-vous sur votre dossier électronique afin de savoir si une proposition vous a été faite.

Vous aurez une réponse par proposition :

- Oui : votre demande d'inscription est acceptée, à vous de répondre positivement ou de renoncer.
- En attente : votre demande est en attente d'une place qui se libère. Attention, il vous faudra vous reconnecter régulièrement sur votre compte.
- Non : Votre demande d'inscription est refusée.

À noter : Pendant les épreuves écrites du BAC, les propositions seront suspendues (décompte des délais de réponse suspendu également).

Si toutes les réponses reçues sont négatives, il faudra vous inscrire en procédure complémentaire.

| |
|---|
| 5^{ème} étape : Inscription administrative |
|---|

Après avoir répondu « oui définitif », un message vous précisera les modalités et dates d'inscription administrative à l'Institut de Genech. Vous devez imprimer une confirmation d'inscription sur le site Parcoursup et la renvoyer sous 8 jours. Sur ce document, vous notifierez la réservation de chambre en internat ou non.